

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 5 août 2013

### CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE BROME-MISSISQUOI

Une séance ordinaire s'est tenue à l'Hôtel de Ville, le lundi 5 août 2013 à compter de 19 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Jacques Ducharme selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents les conseillers suivants :

Messieurs Charles Crawford Louis Roy  
Jean Lévesque

Madame Anne Pouleur, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

#### **RÉS 373-08-13 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Louis Roy,  
Appuyé du conseiller Jean Lévesque  
Et résolu à l'unanimité

QUE : Ce conseil adopte l'ordre du jour en ajoutant au varia les sujets suivants :

- Critères de sélection des employés du camp de jour
  - Asphaltage d'une partie du chemin Saint-Armand
  - Comité des immeubles
  - Nettoyage du Bureau d'accueil touristique
  - Émission d'un chèque en faveur de Hodgins & Associés
1. Adoption de l'ordre du jour
  2. Adoption du procès-verbal du 15 avril 2013
  3. Adoption du procès-verbal du 21 mai 2013
  4. Adoption du procès-verbal du 10 juin 2013
  5. Correspondance
  6. Position de la Municipalité de Frelighsburg concernant les îlots déstructurés
  7. Soutien externe site web de la Municipalité
  8. Contribution au réseau du Ministère des Transport du Québec
  9. Adoption des états financiers au 31 décembre 2012 OMH de Frelighsburg
  10. Émission d'un chèque en faveur d'Excavation Gagnon et Frères Inc.
  11. Nomination de la secrétaire-trésorière par intérim
  12. Émission du permis aire PIIA 13-014 – 51, rue Principale
  13. Émission du permis aire PIIA 13-016 – 20, chemin Dunham
  14. Acte d'échange Municipalité de Frelighsburg -vs- Jean-Claude McLean
  15. Émission d'un chèque en faveur de la compagnie 9232-2775 Québec Inc.
  16. Dépôt des états financiers de la Municipalité de Frelighsburg au 31 décembre 2012
  17. Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 30 juin 2013
  18. Adoption des comptes à payer
  19. Varia
  20. Questions des contribuables
  21. Levée de la séance

ADOPTÉ

#### **RÉS 374-08-13 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 AVRIL 2013**

Il est proposé par le conseiller Jean Lévesque  
Appuyé du conseiller Charles Crawford  
Et résolu à l'unanimité

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 5 août 2013

QUE : Ce conseil adopte le procès-verbal du 15 avril 2013 tel que rédigé par la directrice générale.

ADOPTÉ

### **RÉS 375-08-13 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 MAI 2013**

Il est proposé par le conseiller Jean Lévesque  
Appuyé du conseiller Charles Crawford  
Et résolu à l'unanimité

QUE : Ce conseil adopte le procès-verbal du 21 mai 2013 tel que rédigé par la directrice générale.

ADOPTÉ

### **RÉS 376-08-13 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 JUIN 2013**

Il est proposé par le conseiller Charles Crawford  
Appuyé du conseiller Louis Roy  
Et résolu à l'unanimité

QUE : Ce conseil adopte le procès-verbal du 10 juin 2013 tel que rédigé par la directrice générale.

ADOPTÉ

### **RÉS 377-08-13 RÉOLUTION D'APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINTE-SABINE**

ATTENDU la résolution numéro 2013-07-2735 adoptée par le conseil municipal de la paroisse de Sainte-Sabine, le 2 juillet 2013, concernant la loi permettant de relever provisoirement un élu municipal de ses fonctions;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Louis Roy  
Appuyé du conseiller Jean Lévesque  
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg appuie la résolution à l'effet de demander à l'assemblée nationale d'amender la loi permettant de relever provisoirement un élu municipal de ses fonctions afin qu'elle s'applique à tout élu;

QUE : Copie de la présente soit envoyée au député provincial, au député fédéral, au conseil des maires de la MRC de Brome-Missisquoi, à la Fédération Québécoise des Municipalités et à l'Union des Municipalités du Québec.

ADOPTÉ

### **RÉS 378-08-13 POSITION DE LA MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG CONCERNANT LES ÎLOTS DESTRUCTURÉS**

ATTENDU le courrier du 24 juillet 2013, de monsieur Francis Dorion, directeur de la gestion du territoire à la MRC de Brome-Missisquoi, concernant le suivi des 18 îlots déstructurés refusés par le MAMROT;

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 5 août 2013

ATTENDU QUE sur le territoire de la Municipalité de Frelighsburg quatre îlots sont visés par cette situation soit les îlots FRE-04, FRE-05-C, FRE-12, pour lesquels la MRC demande aux municipalités concernées d'émettre des recommandations;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Louis Roy  
Appuyé du conseiller Jean Lévesque  
Et résolu à l'unanimité

QUE : L'argumentaire invoqué par la Municipalité de Frelighsburg pour les secteurs concernés sont les suivants :

### **ÎLOT FRE-04**

*Arguments du MAMROT :*

*Le ministère demande de retirer la parcelle de l'îlot située au sud du chemin Saint-Armand où on retrouve des pentes abruptes depuis la limite du périmètre d'urbanisation jusqu'au cimetière. Ceci éviterait une extension de la trame urbaine.*

Arguments de la Municipalité de Frelighsburg :

- La section de terrain concernée est boisée, les pentes varient entre 10 et 20 %. Les pentes abruptes de 30 % et plus se retrouvent à l'arrière de la bande de 60 mètres autorisée par la CPTAQ;
- Potentiel agricole peu élevé de classe 4.

### **ÎLOT FRE-05-C**

*Arguments du MAMROT :*

*Le ministère demande de retirer la parcelle de l'îlot situé à l'ouest de l'îlot en allant vers le camping afin d'éviter le prolongement de la trame urbaine vers le camping qui est à des fins récréatives et non résidentielles.*

Arguments de la Municipalité de Frelighsburg :

- Potentiel agricole peu élevé, classe 4;
- La gestion des usages relève de la discrétion municipale selon la L.A.U, en accord avec les orientations du schéma d'aménagement régional. Dans ce cas, les orientations du schéma régional ne pose pas de contraintes à la gestion des usages de ce secteur;
- Bien que le secteur à l'ouest soit utilisé majoritairement à des fins récréatives, il est aussi utilisé en partie à des fins résidentielles, puisque le camping des Chutes Hunter comprend aussi deux sections occupées par des résidences habitées à l'année;
- Dans la section de l'îlot non contesté, il y a une activité d'hébergement de type Bed and Breakfast catégorisée quatre étoiles;
- En ce sens, les activités résidentielles et récréatives sont imbriquées les unes dans les autres autant dans l'îlot retenu que dans la partie située à l'ouest. Donc, de permettre des occupations résidentielles entre les deux secteurs n'occasionne pas de contraintes supplémentaires ni à un secteur ni à l'autre.

### **ÎLOT FRE-12**

*Arguments du MAMROT :*

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 5 août 2013

*Le ministère demande de retirer l'îlot dans sa totalité étant donné la faible concentration de résidence sur la grande superficie visée et le grand nombre d'espaces vacants. Ceci fait que l'îlot ne rencontre pas la définition des orientations gouvernementales.*

Arguments de la Municipalité de Frelighsburg :

- Le chemin Bellevue est existant et son infrastructure n'est pas à construire;
- La superficie totale de l'îlot est de plus ou moins 17,7 hectares;
- Il existe actuellement huit résidences dans le secteur concerné, dont six bénéficient de droits acquis en vertu de la LPTAA et deux autres qui ont été autorisées par la CPTAQ. Deux autres terrains ont déjà une autorisation de la CPTAQ pour y construire des résidences;
- L'exigence incluse dans le premier projet de RCI prévoyait des lotissements minimum d'un hectare par terrain;
- Une partie du secteur d'une superficie de plus ou moins 2 hectares présente de fortes pentes de 30 % où il n'est pas possible d'ériger de constructions;
- Le potentiel agricole du secteur passe de peu élevé classe 4 à très faible classe 7;
- En raison des contraintes énumérées ci-dessus et à toutes fins pratiques, la reconnaissance de l'îlot pourrait occasionner la construction de deux résidences supplémentaires à celles autorisées.

ADOPTÉ

### **RÉS 379-08-13 SOUTIEN EXTERNE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par le conseiller Charles Crawford  
Appuyé du conseiller Jean Lévesque  
Résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg engage Johanne Ratté pour gérer les opérations du site web allant au-delà des opérations relevant des tâches du secrétariat;

QUE : le taux mensuel des honoraires de Madame Ratté est fixé à 160,00 \$ pour une prestation moyenne minimale de 4 heures, pour la période du 1er août 2013 au 31 décembre 2013.

ADOPTÉ

### **RÉS 380-08-13 CONTRIBUTION AU RÉSEAU DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE le chemin Saint-Armand situé sur le territoire municipal sera asphalté au mois d'août prochain par le Ministère des Transports Québec sur une longueur de 6 981 mètres;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports Québec est disposé à intégrer une signalisation de voie cyclable dans le projet d'asphaltage;

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 5 août 2013

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports Québec dispose d'une politique sur le vélo demandant la participation financière des municipalités à un pourcentage fixé à 20 %;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité aura à déboursier 720 \$;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Louis Roy  
Appuyé du conseiller Jean Lévesque  
Résolu à l'unanimité

QUE : Le Conseil municipal approuve l'intégration d'une signalisation de voie cyclable de type chaussée désignée sur le chemin Saint-Armand s'étendant de 500 m à l'est des limites de Saint-Armand jusqu'à l'intersection de la route 237 sur une longueur de 6 981 mètres, au montant de 720 \$;

QUE : Pour obtenir ce remboursement, le Ministère devra fournir à la Municipalité une facture détaillant les travaux réalisés en lien avec la présente demande, qu'ils seront réalisés selon les normes dudit Ministère et devront être approuvés par la Municipalité préalablement à leur réalisation;

QUE : La Municipalité reconnaît que ce remboursement n'établit en aucun cas une responsabilité municipale sur les actifs dont la responsabilité relève du Ministère des Transport du Québec au sens de l'article 14 de la Loi sur la voirie (L.R.Q., chapitre V-9);

QUE : La directrice générale est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité tout document se référant à ce dossier.

ADOPTÉ

### **RÉS 381-08-13 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'OMH DE FRELIGHSBURG AU 31 DÉCEMBRE 2012**

Il est proposé par le conseiller Jean Lévesque  
Appuyé du conseiller Charles Crawford  
Résolu à l'unanimité

QUE : Le Conseil municipal adopte les états financiers de l'Office Municipal d'Habitation de Frelighsburg couvrant l'exercice se terminant au 31 décembre 2012.

ADOPTÉ

### **RÉS 382-08-413 ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR D'EXCAVATION GAGNON & FRÈRES INC.**

CONFORMÉMENT à la recommandation de paiement produite le 29 juillet 2013, sous le numéro de référence INF-398-2A13 par Avizo Experts-conseils au montant de 461 414,30 \$, pour les travaux relatifs au drainage et rechargement de chemins municipaux;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Louis Roy  
Appuyé du conseiller Jean Lévesque  
Résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg émet un chèque en faveur d'Excavation Gagnon et Frères au montant, incluant les taxes, de 461 414,30 \$.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 5 août 2013

### Certificat de crédits disponibles

Je Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉ

### **RÉS 383-08-13 NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM**

Il est proposé par le conseiller Charles Crawford  
Appuyé du conseiller Jean Lévesque  
Résolu à l'unanimité

QUE : Le Conseil municipal désigne l'adjointe administrative, Madame Diane Panneton, au titre de secrétaire-trésorière par intérim pour la rédaction du procès-verbal du 15 juillet 2013, en regard de l'absence de la directrice-générale.

ADOPTÉ

### **RÉS 384-08-13 ÉMISSION D'UN PERMIS DE RÉNOVATION AIRE PIIA 13-014 AU 51 RUE PRINCIPALE**

Il est proposé par le conseiller Louis Roy,  
Appuyé du conseiller Charles Crawford  
Et résolu à l'unanimité

QUE : Le Conseil municipal recommande l'émission du permis de rénovation 13-014 en faveur d'Imaginatec Inc., pour la propriété sise au 51, rue Principale conformément aux recommandations émises au procès-verbal du CCU, le 30 juillet 2013.

ADOPTÉ

### **RÉS 385-08-13 ÉMISSION D'UN PERMIS DE CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE AIRE PIIA NUMÉRO 13-016 AU 20, CHEMIN JOBIN**

Il est proposé par le conseiller Louis Roy,  
Appuyé du conseiller Charles Crawford  
Résolu à l'unanimité

QUE : Le Conseil municipal recommande l'émission du permis de 13-016 en faveur d'Anick Jobin, pour la construction d'une résidence unifamiliale au 20, chemin Jobin, conformément aux recommandations émises au procès-verbal du CCU, le 30 juillet 2013.

ADOPTÉ

### **RÉS 386-08-13 ACTE D'ÉCHANGE MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG -VS- JEAN-CLAUDE MC LEAN & MARIE BELLAVANCE**

Il est proposé par le conseiller Louis Roy  
Appuyé du conseiller Jean Lévesque  
Résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg procède à un acte d'échange avec les propriétaires Jean-Claude McLean et Marie Bellavance conformément au plan de la description technique produite par la firme des arpenteurs

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 5 août 2013

géomètres Fournier & Tremblay, le 19 juin 2013, sous la minute 2622, dossier 120-5;

QUE : l'acte d'échange soit rédigé par Me Mylène Paquette du cabinet PME Inter notaires ayant pour objet la correction des titres de propriétés de chacun. Les propriétaires McLean et Bellavance céderont en faveur de la Municipalité tous les droits, titres et intérêts qu'ils détiennent dans une partie du lot 172 et, à l'inverse, la Municipalité cédera tous ses droits dans le chemin montré à l'originnaire, le tout sans contrepartie;

QUE : Le maire et la directrice-générale sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tout document se référant à ce dossier.

ADOPTÉ

### **RÉS 387-08-13 ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DE LA COMPAGNIE 9232-2775 QUÉBEC INC.**

Il est proposé par le conseiller Louis Roy  
Appuyé du conseiller Jean Lévesque  
Résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg émet un chèque en faveur de la compagnie 9232-2775 Québec Inc. représentée par Monsieur Raymond Lessard, au montant de 3 724,94 \$, taxes en sus, pour des services de gestion relevant de la surveillance de chantier concernant le suivi du contrat de réfection d'infrastructures routières.

#### Certificat de crédits disponibles

Je Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉ

### **DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE LA MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG AU 31 DÉCEMBRE 2012**

Le maire Jacques Ducharme dépose à la table du conseil les états financiers de la municipalité pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2012.

### **DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 JUIN 2013**

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil, l'état des revenus au 30 juin 2013.

### **RÉS 388-08-13 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par le conseiller Louis Roy  
Appuyé du conseiller Jean Lévesque  
Résolu à l'unanimité

QUE : Ce conseil paye la liste des factures à payer telles que présentées ci-bas accompagnées des dépenses incompressibles qui ont été payées conformément au règlement 122-03-08 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires :

2768	Bell Canada	Services téléphoniques mensuels	1 215.48 \$
2769	Tourisme Cantons de l'Est		ANNULÉ

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg**

**Frelighsburg, le 5 août 2013**

2770	Tourisme Cantons de l'Est	Rencontre régionale Chemin des Cantons	60.00 \$
2771	Poste Canada	Médiaposte Messenger août 2013	108.77 \$
2772	9064-3085 Québec Inc. (Transport Hannigan)	Excavation fossés chemin McIntosh	797.29 \$
2773	Acklands Grainger Inc.	Matériel médical, cordage voirie et service incendie	1 780.81 \$
2774	Add Tech Électronique Inc.	Pièces électroniques communications	333.58 \$
2775	Aquatech Inc.	Vérification instruments de mesure de débit eau potable, travaux divers juin	1 031.91 \$
2776	Arèò-Feu Ltée	Pièces pompe portative	84.83 \$
2777	Avizo Experts-Conseils	Surv des travaux voirie au 30 juin	8 882.40 \$
2778	Câble Axion Digitel Inc.	Services d'internet mensuels	206.79 \$
2779	Chevalier & Frères Inc.	Excavation 2 barrages de castors (sept. 2012)	160.97 \$
2780	CLD de Brome-Missisquoi	Carte vélo Brome Missisquoi 2013	250.00 \$
2781	DBR Informatique	Photocopies mensuelles, ruban P-Touch	89.81 \$
2782	CSE Incendie et Sécurité Inc.	Outils déblaiement pour camion incendie	429.37 \$
2783	ABCDE Internet Inc. Dépanneur du Village	Services postaux, journaux juillet	151.52 \$
2784	Entreprises Électriques Bedford (1992)	Système pompage Parc Goodhue	285.00 \$
2785	Entreprise Électrique MJL Inc.	Correction serveur courriel usine eau potable	86.23 \$
2786	Gestim Inc.	Honoraires professionnels urbanisme	2 677.94 \$
2787	Groupe Maska	Outils caserne	68.93 \$
2788	Impressions DF	Achat papier à lettres, enveloppes, impression Messenger juillet	2 741.64 \$
2789	J.A. Beaudoin Const. Ltée	Divers travaux de voirie	14 949.87 \$
2790	James McLean	Arbustes plantés en avril 2013 (Projet Virage Rivage)	576.00 \$
2791	J.O. Lévesque Inc.	Engrais plantes et fleurs, quincaillerie	71.46 \$
2792	Lab. d'Analyses S.M. Inc.	Analyses d'eau	124.18 \$
2793	Les Équipements Lagüe Ltée	Pièces petit tracteur	165.80 \$
2794	Lamothe Énergie Inc.	Transport camion 12 roues pour chemin McIntosh	1 972.91 \$
2795	Les Jardins de la Terre	Compostière 2 phases	126.47 \$
2796	Martin & Lévesque Inc.	Vêtements pompiers	86.92 \$
2797	Linda Tétreault	Contrat entretien Hdv juillet	683.65 \$
2798	Location Plus	Pièces pompe portative	110.72 \$
2799	Moquin, Marie-France	Camp de jour-Remboursement achat articles bricolage et sortie glissages d'eau Bromont	708.39 \$

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 5 août 2013

2800	Multi Routes Inc.	Achat, transport et épandage chlorure magnésium	15 073.22 \$
2801	Orizon Mobile	Ensembles radio portatifs inspecteur municipal et moniteurs camp de jour	1 006.67 \$
2802	Papeterie L'Écologic Enr.	Fournitures bureau Hdv, BAT, 46 Principale	216.09 \$
2803	Paysagement Mercier	Aménagement rampe d'accès BAT (RÉS 314-04-2013)	9 163.51 \$
2804	Pépinière S.G.	Plantation, application engrais usine eaux potable et usées	494.39 \$
2805	Petite caisse	Déjeuner du Maire	46.29 \$
2806	PG Solutions Inc.	Renouvellement contrat entretien et soutien applications, formation nouveau syst. de paie, formation rapports financiers	2 305.25 \$
2807	Francis Picard	Achat 2 ordinateurs portatifs et installation	1 951.76 \$
2808	Plomberie Goyer Inc.	Pièces plomberie borne sèche Parc Goodhue	827.21 \$
2809	Prevention Source Prévention	Prévention incendie école, garderie, camp de jour	400.00 \$
2810	Services mécaniques Martin Jetté	Réparation camion 751	175.34 \$
2811	Signalisation de l'Estrie	Signalisation stationnement Hdv, BAT	74.19 \$
2812	SPA des Cantons	Captures animaux domestiques (3)	180.00 \$
2813	Techno-Contrôle 2000 Inc.	Recharg. Cylindre air comprimé, extincteur	48.87 \$
2814	Transport scolaire Tremblay Inc.	Transport sorties camp de jour (2)	335.26 \$
2815	Ville de Sutton	Entraide incendie Lahue 20-12-2012	2 877.08 \$
2816	Ville de Cowansville	Frais de signification 01-04 au 30-06-2013	229.95 \$
2817	Ville de Dunham	Contrat enlèvement des ordures	6 454.03 \$
2818	Y. Gosselin & Fils Ltée	Articles camp de jour, pièces & accessoires, quincaillerie, articles ménagers, etc.	944.81 \$

### Certificat de crédits disponibles

Je Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉ

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 5 août 2013

### **RÉS 389-08-13 CRITÈRES DE SÉLECTION DES EMPLOYÉS DUCAMP DE JOUR**

Il est proposé par le conseiller Louis Roy,  
Appuyé du conseiller Jean Lévesque  
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg mandate Madame Marie-France Moquin auprès de la Sûreté du Québec pour établir les critères de sélection des employés du camp de jour;

QUE : Le maire et/ou la directrice générale est/sont autorisé(s) à signer pour et au nom de la Municipalité tout document se référant à ce dossier.

ADOPTÉ

### **RÉS 390-08-08 ASPHALTAGE DU CHEMIN ST-ARMAND**

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports Québec asphaltera en août 2013 une partie du chemin Saint-Armand, s'étendant de 500 m à l'est des limites de la Municipalité de Saint-Armand jusqu'à l'intersection de la route 237;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Frelighsburg a reçu du Ministère des Transports Québec un courrier daté du 5 juin 2013, l'informant que le Ministère des Transports Québec est disposé à intégrer une signalisation de voie cyclable dans le projet d'asphaltage à la condition que la Municipalité participe financièrement à 20% des dépenses;

CONSIDÉRANT QU' il n'est pas de l'intention du Ministère des Transports Québec de paver l'accotement parce que la circulation routière sur ce chemin est établie à un pourcentage de faible débit, mais plutôt de mettre en place une chaussée désignée, c'est-à-dire d'installer des panneaux et marquage, sans qu'aucune voie ne soit réservée pour les cyclistes;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports Québec installerait des panneaux jaunes invitant les automobilistes et cyclistes à partager la route;

CONSIDÉRANT QUE le chemin Saint-Armand est un point névralgique pour la circulation des vélos tant au niveau de la sécurité routière que du paysage, puisqu'ils peuvent pédaler en direction des municipalités de Saint-Armand, Philipsburg, Stanbridge-East, du canton de Bedford et de la ville de Bedford en évitant de rouler sur la route 237;

CONSIDÉRANT QU' il relie aussi la ville de Sutton, le village d'Abercorn et les États-Unis par le chemin Richford, évitant aux cyclistes d'emprunter les voies provinciales des routes 213 et 139 et que le paysage y est particulier;

CONSIDÉRANT QUE la prolongation de l'autoroute 35 sera un facteur d'augmentation du tourisme au sein du territoire du comté de Brome-Missisquoi;

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 5 août 2013

À CES CAUSES : Il est proposé par le conseiller Jean Lévesque  
Appuyé du conseiller Charles Crawford  
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg demande au Ministère des Transports Québec d'élargir et d'asphalter les accotements;

QUE : La Municipalité de Frelighsburg demande au Conseil des maires de la MRC de l'appuyer dans sa démarche puisqu'au niveau touristique les attraits de ce chemin attirent un grand nombre de touristes;

QUE : La Municipalité de Frelighsburg demande l'appui de Vélo Québec puisque le chemin est répertorié pour l'organisation d'événements sportifs.

ADOPTÉ

### **RÉS 391-08-13 COMITÉ IMMEUBLES**

ÉTANT DONNÉ QUE la Municipalité n'a pas de caserne pouvant desservir la flotte des camions incendie;

ÉTANT DONNÉ QUE le garage commercial situé au 2, chemin Melba est à louer;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Jean Lévesque  
Appuyé du conseiller Charles Crawford  
Et résolu à l'unanimité

QUE : Le Conseil municipal mandate le comité des immeubles pour rédiger un rapport concernant la location éventuelle du garage commercial situé au 2, chemin Melba, propriété de Roger Courchesne, pour y entreposer la flotte des camions incendie dans l'attente de la construction de la caserne.

ADOPTÉ

### **RÉS 392-08-13 NETTOYAGE DU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE**

Il est proposé par le conseiller Charles Crawford  
Appuyé du conseiller Louis Roy  
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg engage Madame Gisèle St-Pierre pour faire le nettoyage du Bureau d'accueil touristique à raison d'une fois par semaine, au taux horaire de 16,00 \$, jusqu'à la fermeture du bureau.

#### Certificat de crédits disponibles

Je Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉ

### **RÉS 393-08-13 ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DE HODGINS & ASSOCIÉS**

Il est proposé par le conseiller Louis Roy  
Appuyé du conseiller Jean Lévesque  
Et résolu à l'unanimité

